

## FICHE DE POSTE

### **Animateur.rice culture & artisanat – Délégation Territoriale du Maroni (DTM)**

*Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».*

*Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.*

*La Charte du PAG prévoit dans ses orientations de renforcer et valoriser la diversité culturelle et la transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire, notamment en favorisant les initiatives de sensibilisation et de transmission entre générations.*

*Elle propose en outre, de définir et de mettre en œuvre une politique de promotion du territoire, des produits et des services locaux tout en soutenant la valorisation économique des ressources et savoir-faire locaux par l'émergence de micro-filières. L'artisanat constitue à ce titre une filière prioritaire, permettant à la fois une valorisation et une reconnaissance des savoirs et savoir-faire des communautés d'habitants tout en contribuant à leur conservation.*

*La présente fiche de poste est centrée sur ces deux thématiques : transmission et artisanat.*

#### **Résidence administrative et déplacements :**

Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni, commune de Maripasoula)

Les déplacements vers le siège du Parc amazonien à Rémire Montjoly seront pris en charge dans le cadre des missions de l'agent.

Les déplacements de plusieurs jours sur tout le territoire concerné par la DTM seront fréquents. Les déplacements s'effectueront majoritairement en pirogue. Les lieux de vie des projets sont souvent des villages ruraux isolés. Les frais de mission sont pris en charge par le Parc amazonien pour l'hébergement et la restauration lors des déplacements.

**Statut :** CDD à pourvoir dès que possible et jusqu'au 15/12/2021, temps plein, catégorie B

**Missions :**

Sous l'autorité de la Responsable de la cellule développement local de la DTM, et en liens fonctionnels avec les Chargées de mission culture & sciences humaines et filières bois & produits forestier, l'animateur.rice culture & artisanat met en œuvre les actions de développement socio-culturel et les projets transversaux définis par l'établissement, en soutien aux agents de développement local chargés de ces thématiques. Il.elle accompagne les différents acteurs du territoire dans les objectifs de l'établissement concernant le développement local durable et contribue à la connaissance, la préservation ainsi qu'à la valorisation des cultures et savoir faire locaux. Les activités de l'animateur comprennent notamment :

- La compilation de données de données existantes
- Le recueil de données sur le terrain, auprès des communautés et personnes ressources du territoire
- La création de supports variés de valorisation, vulgarisation
- La formalisation et reporting sur les actions des projets sur lesquelles il.elle interviendra
- L'organisation et l'animation de réunions publiques et d'ateliers techniques sur les thématiques

Plus particulièrement :

**Soutien aux projets culturels :**

*Projet MAPACULTUR : dispositif de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels dans le cadre scolaire, périscolaire et dans les lieux de transmission mobilisant des sachants des communautés sur 13 lieux de la commune de Maripa-Soula. Les tâches seront les suivantes :*

- Compilation et capitalisation des fiches pédagogiques
- Appui à la finalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche : consommation des dernières heures d'animation de l'année 2020-2021
- Montage, planification et mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> tranche
- Réflexion et appui à la mise en œuvre des ateliers de réalisation de capsules vidéos de capitalisation/valorisation dont *identification des jeunes participants (15 à 20 ans) et de villages* (six lieux de la commune)

*Autres projets :*

- Otopan de Cayode : appuyer l'organisation d'une réunion avec les habitants pour revoir avec eux le mode d'entretien et d'utilisation de l'espace. En fonction de l'état du carbet, prévoir chantier de petites réparations avec le soutien des agents du service technique. Imaginer des animations pour faire vivre ce carbet
- Selon temps disponible et profil : accompagner la réalisation de tout autre projet culturel sur la commune de Maripa-Soula.

**Soutien aux projets d'artisanat :**

*APIL\_2 : Développement de la filière artisanale sur le Haut-Lawa. Les tâches seront les suivantes :*

- Appui à la finalisation du répertoire des artisans
- Appui à l'OTOG pour l'approvisionnement et la structuration de son dépôt-vente
- Appui à la capitalisation des données collectées au PAG sur les artisans

*Autres projets :*

- Selon temps disponible et profil : Accompagner la réalisation de tout autre projet de soutien à l'artisanat local sur les communes de Maripa-Soula et Papaïchton

Polyvalent et pragmatique, l'animateur.rice est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées. A travers cet appui et ces différentes actions à mettre en œuvre, il.elle contribue à la montée en compétences des agents fléchés sur ces thématiques notamment le chargé de développement culture, avec qui il.elle formera un binôme de travail, apportant méthode, rigueur et outils d'aide au suivi.

**Compétences :**

- Maîtrise des outils informatiques de bureautique
- Savoir parler, écrire et lire le français
- Compétences rédactionnelles et relationnelles
- Travail en équipe
- Reporting
- Connaissance ou expériences préalables dans les domaines de la valorisation/conservation des patrimoines culturels et/ou dans le développement de l'artisanat fortement appréciées(s) ;
- Expériences fortement appréciées dans les domaines suivants :
  - Conception, conduite et gestion de projet,
  - Processus de développement local,
  - Médiation socio-culturelle.

**Capacités :**

- Sens de l'écoute et relationnel, patience, pédagogie
- Motivation et capacité à faire comprendre le sens de son action
- Rigueur, ponctualité, sens des responsabilités
- Connaissance des langues locales appréciée
- Aisance à l'oral
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité et aptitude aux déplacements réguliers sur le territoire de la délégation (villages amérindiens, Maripa-Soula bourg, principalement)
- Adaptation socio-culturelle
- Adaptation à la vie quotidienne en milieu isolé, notamment lors des déplacements

**Prise de poste dès que possible, au plus tard le 05 juillet 2021**

**Date limite de candidature : 15 juin 2021**

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

*Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :*  
M. Pascal VARDON, Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue Lederson 97354 Rémire Montjoly

*Les candidatures sont également envoyées par courriel à :*

Françoise LEMAITRE\_ANQUETIL- Responsable des Ressources Humaines :

[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)

Copie à : Fanny FAIVRE D'ARCIER, Responsable Développement DTM : [en-ffavredarcier@guyane-parcnational.fr](mailto:en-ffavredarcier@guyane-parcnational.fr)

Renseignements : Fanny FAIVRE D'ARCIER, Responsable Développement DTM : [en-ffavredarcier@guyane-parcnational.fr](mailto:en-ffavredarcier@guyane-parcnational.fr)